

Délibération n° 25-072

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du

27 juin 2025

Secrétaire de séance :

Monsieur Jean-Pierre Bavencoffe

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 juin 2025 à 10 heures,
Le Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué,
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de
Mme WIART Virginie en suite de convocation en date du 23
juin 2025.

Objet de la délibération

Budget supplémentaire 2025
Budget du CSAPA

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 9

Effectif votant : 11

Etaient Présents : Mme Virginie Wiart, Mme Dominique Cardon, Mr Jean-Pierre Bavencoffe, Mme Maria-José Pombal, Mr Marc Derasse, Mme Florence Nochelski, Mr Jean-Louis Delhaye, Mme Sabine Cagnard, Mr Alain Delevallée.

Etaient excusé(s), absent(s), représenté(s) : Mme Marie-Anne Delevallée, Mme Françoise Demontfaucon, Mme Sylvie Labadens, **Mme Sylviane Liénard donne procuration à Mme Dominique Cardon, Mr Michel Mauprivelz donne procuration à Mme Virginie Wiart**, Mme Jocelyne Peyrat-Armandy, Mme Monique Bouquignaud, Mme Brigitte Bracq.

Le présent budget supplémentaire est un ensemble de modifications qui correspond à la reprise du résultat de l'exercice 2024 soit :

- Un excédent de fonctionnement : 21 693,99 €
- Un excédent d'investissement : 169 299,35 €

Et à des dépenses et des recettes nouvelles ainsi que des régularisations reparties de la façon suivante :

Budget Supplémentaire 2025 - CSAPA

FONCTIONNEMENT					
Nature	Dépenses	Montant	Nature	Recettes	Montant
002	Déficit de fonctionnement reporté		002	Excédent de fonctionnement reporté	21 693,99
60613 011	Chauffage Dépenses afférentes à l'exploitation courante	3 500,00 3 500,00	73218 017	Autres établissements et services médico-sociaux Produits de la tarification	21 693,99 21 693,99
6188 016	Autres frais divers Dépenses afférentes à la structure	3 500,00 3 500,00			
Total dépenses de fonctionnement		-	Total recettes de fonctionnement		-
INVESTISSEMENT					
Nature	Dépenses	Montant	Nature	Recettes	Montant
001	Déficit d'investissement			Excédent d'investissement	169 299,35
2135 21	Installations générales Immobilisations corporelles	5 000,00 5 000,00	13188	Avance Budget Principal	-2 001,00
2315 23	Installations, matériel Immobilisations en cours	162 298,35 162 298,35			
Total dépenses d'investissement		167 298,35	Total recettes d'investissement		167 298,35

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22,

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur les modifications pouvant être apportées au Budget.

Vu les inscriptions budgétaires du Budget Primitif 2025 du CSAPA,

Considérant qu'il est nécessaire de répondre à des besoins particuliers et imprévisibles,

Il est proposé au Conseil d'administration :

- D'adopter le Budget Supplémentaire 2025 ci-annexé, relatif au Budget du CSAPA

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, après en avoir délibéré, approuve le présent Budget supplémentaire pour le budget du CSAPA

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article
2-1 de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le :
Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,
La Vice-Présidente déléguée

Mme WIART Virginie.

Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-Présidente Déléguée
Virginie WIART

